

DÉCISIONS de la 1^{re} Assemblée générale de tous les membres de
l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal
tenue le mardi 26 mai 2026
à 9 h 30 pour la session préliminaire à l'Alliance
et à 17 h 30 au Centre Antique de Montréal pour la session principale

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 01.01** Que l'ordre du jour suivant soit adopté tel que présenté au document AG.2526.001 Modifié :
1. Adoption de l'ordre du jour
 2. Adoption d'un procès-verbal
 3. Modifications aux statuts de l'Alliance
 4. Fermeture de classes à la francisation dans le secteur de l'Éducation des adultes
 5. Rapport annuel du Conseil d'administration
 6. Sujets divers

ADOPTION D'UN PROCÈS-VERBAL

- 01.02** Que le dernier paragraphe du bloc 4 du procès-verbal soit déplacé au dernier paragraphe du point 5.
- 01.03** Que le procès-verbal de la 2^e Assemblée générale de tous les membres, tenue le 29 mai 2025, soit adopté avec la modification identifiée, sous réserve de modifications supplémentaires à faire parvenir à l'Alliance avant le 29 mai 2026, auquel cas il sera soumis à nouveau à l'Assemblée pour adoption finale.

MODIFICATIONS AUX STATUTS DE L'ALLIANCE

- 01.04** Que l'Assemblée générale adopte la motion Bourbeau 1 visant à amender les statuts de l'Alliance, telle que décrite à la page 2 du document AG.2526.002.
- 01.05** Que l'Assemblée générale adopte le sous-amendement Bourbeau 3 à l'avis de motion Guttman 1 visant à amender les statuts de l'Alliance, telle que décrit à la page 5 du document AG.2526.002.
- 01.06** Que l'Assemblée générale adopte la motion Bourbeau 2 visant à amender les statuts de l'Alliance, telle que décrite à la page 7 du document AG.2526.002.
- 01.07** Que l'Assemblée générale adopte le sous-amendement Bourbeau 4 à l'avis de motion Charlebois 2 visant à amender les statuts de l'Alliance, telle que décrite à la page 8 du document AG.2526.002.
- 01.08** Que l'Assemblée générale adopte le sous-amendement Bourbeau 5 à l'avis de motion Guttman 2 visant à amender les statuts de l'Alliance, telle que décrite à la page 9 du document AG.2526.002.
- 01.09** Que l'Assemblée générale adopte la motion Jean 1 visant à amender les statuts de l'Alliance, telle que décrite à la page 11 du document AG.2526.002.
- 01.10** Que l'Assemblée générale adopte le sous-amendement Bourbeau 6 à l'avis de motion Jean 2 visant à amender les statuts de l'Alliance, telle que décrite à la page 11 du document AG.2526.002.
- 01.11** Que l'Assemblée générale adopte la motion Jean 2 visant à amender les statuts de l'Alliance, telle que décrite à la page 11 du document AG.2526.002 telle qu'amendée par le sous-amendement Bourbeau 6.



- 01.12** Que l'Assemblée générale adopte la motion Jean 3 visant à amender les statuts de l'Alliance, telle que décrite à la page 12 du document AG.2526.002.
- 01.13** Que l'Assemblée générale adopte la motion Comité d'élection 1 visant à amender les statuts de l'Alliance, telle que décrite à la page 14 du document AG.2526.002.
- 01.14** Que l'Assemblée générale adopte la motion Comité d'élection 2 visant à amender les statuts de l'Alliance, telle que décrite à la page 15 du document AG.2526.002.
- 01.15** Que l'Assemblée générale adopte le sous-amendement Bourbeau 8 à l'avis de motion Comité d'élection 3 visant à amender les statuts de l'Alliance, telle que décrite à la page 16 du document AG.2526.002.
- 01.16** Que l'Assemblée générale adopte la motion Comité d'élection 3 visant à amender les statuts de l'Alliance, telle que décrite à la page 16 du document AG.2526.002 telle qu'amendée par le sous-amendement Bourbeau 8.
- 01.17** Que l'Assemblée générale adopte la motion Comité d'élection 4 visant à amender les statuts de l'Alliance, telle que décrite à la page 17 du document AG.2526.002.
- 01.18** Que l'Assemblée générale adopte la motion Comité d'élection 5 visant à amender les statuts de l'Alliance, telle que décrite à la page 17 du document AG.2526.002.
- 01.19** Que l'Assemblée générale adopte la motion Comité d'élection 6 visant à amender les statuts de l'Alliance, telle que décrite à la page 18 du document AG.2526.002.
- 01.20** Que l'Assemblée générale adopte la motion Comité d'élection 7 visant à amender les statuts de l'Alliance, telle que décrite à la page 18 du document AG.2526.002.
- 01.21** Que l'Assemblée générale adopte la motion Comité d'élection 8 visant à amender les statuts de l'Alliance, telle que décrite à la page 19 du document AG.2526.002.
- 01.22** Que l'Assemblée générale adopte la motion Comité d'élection 9 visant à amender les statuts de l'Alliance, telle que décrite à la page 19 du document AG.2526.002.
- 01.23** Que l'Assemblée générale adopte la motion Comité d'élection 10 visant à amender les statuts de l'Alliance, telle que décrite à la page 20 du document AG.2526.002.
- 01.24** Que l'Assemblée générale adopte la motion Comité d'élection 11 visant à amender les statuts de l'Alliance, telle que décrite à la page 20 du document AG.2526.002.
- 01.25** Que l'Assemblée générale adopte le sous-amendement Bourbeau 9 à l'avis de motion Comité d'élection 12 visant à amender les statuts de l'Alliance, telle que décrite à la page 22 du document AG.2526.002.
- 01.26** Que l'Assemblée générale adopte la motion Comité d'élection 12 visant à amender les statuts de l'Alliance, telle que décrite à la page 21 du document AG.2526.002 telle qu'amendée par le sous-amendement Bourbeau 9.
- 01.27** Que l'Assemblée générale adopte la motion Comité d'élection 13 visant à amender les statuts de l'Alliance, telle que décrite à la page 23 du document AG.2526.002.

- 01.28** Que l'Assemblée générale adopte la motion Comité d'élection 14 visant à amender les statuts de l'Alliance, telle que décrite à la page 23 du document AG.2526.002.
- 01.29** Que l'Assemblée générale adopte la motion Comité d'élection 15 visant à amender les statuts de l'Alliance, telle que décrite à la page 24 du document AG.2526.002.

FERMETURE DE CLASSES À LA FRANCISATION DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

- 01.30** Que l'Assemblée générale mandate la délégation du Conseil fédératif pour demander l'ajout d'un point portant sur la valorisation de la francisation en Centre de services scolaire (CSS) au Conseil fédératif de juin.
- 01.31** Que l'Alliance demande à la FAE la tenue d'une rencontre avec les enseignants concernés.
- 01.32** Que l'Alliance examine la possibilité de demander au CSS d'ouvrir des postes en soutien linguistique en formation professionnelle advenant que ce secteur d'enseignement soit assujéti à la Charte de la langue française.
- 01.33** Amendement Bourbeau à la proposition O'Connor à l'effet d'ajouter « via le mécanisme de décentralisation des budgets d'action-mobilisation » à la fin de la proposition.
- 01.34** Que l'Alliance soutienne et facilite les initiatives de ses membres visant à défendre les programmes de francisation en CSS et y participe activement, notamment par l'entremise de ses ressources matérielles, humaines et financières via le mécanisme de décentralisation des budgets d'action-mobilisation.
- 01.35** Amendement Piché Richard 1 à la proposition Caron Belzile afin de modifier *Que l'Alliance crée pour Que l'Alliance demande à la FAE de créer* au début de la proposition.
- 01.36** Que l'Alliance demande à la FAE de créer un plan d'action de mobilisation et de visibilité médiatique 2026-2027 autour du démantèlement de la francisation dans les CSS et produise du matériel de mobilisation en ce sens, et que cela soit amené à la table de la francisation à des fins collaboratives ;
- 01.37** Amendement Piché Richard 2 à la proposition Dunn à l'effet de biffer l'Alliance et de le remplacer pour la FAE au début de la proposition.
- 01.38** Que, lors des réflexions sur les prochaines négociations nationales, la FAE consulte ses membres sur le processus de mise en disponibilité dans tous les secteurs, notamment par le biais du sondage sur le cahier de positions ou par tout autre mécanisme de consultation pertinent ;
- 01.39** Référence Beauvais-St-Pierre sur la proposition Bordeleau au Conseil d'administration

RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- 01.40** Que l'Assemblée générale reçoive le rapport annuel du Conseil d'administration pour 2025-2026, tel que présenté au document AG.2526.003.